



ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de St-Martin soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisations de construire déposées par :

- Swisscom Broadcast SA, Ostermundigenstrasse 99 3050 Bern : échanges d'antennes sur une installation de communication mobile existante, parcelle 187, folio 3, coord. 599'713/114'419, Rte de la Tsina 33, 1969 Suen/St-Martin, zone de constructions et d'installations publiques A
- M. Claude Davet, Rte du Saulgy 135, 1678 Siviriez : agrandissement au sens de l'art. 11 LRS, réfection de la toiture, agrandissement du balcon, modification d'ouvertures, parcelle 303, coord. 599'883/114'386, Rue de la Maison-Blanche 7, 1969 Suen/St-Martin, zone du centre des villages
- MM. Olivier et Victorien Moix, Rue de la Proveric 24, 1969 Eison/St-Martin : installation de 35 m² de panneaux solaires photovoltaïques contre le mur de soutènement aval de la parcelle 1942, coord. 602'393/111'224, zone de faible densité II
- M. Dylan Calvy, Rue de l'Eglise 20, 1969 St-Martin : construction d'un conduit de fumée inox en façade Nord, modification de 2 fenêtres en façade Ouest, agrandissement du balcon côté Sud et pose de 4 Velux, parcelle 1541, coord. 600'329/113'581, zone du centre des villages

Les dossiers peuvent être consultés auprès du bureau du Chef technique durant les heures d'ouverture. Les observations ou les oppositions dûment motivées doivent être adressées, par écrit, en deux exemplaires, au Conseil municipal de St-Martin, dans un délai de trente jours dès la présente publication.

St-Martin, le 26 août 2022

L'ADMINISTRATION COMMUNALE